

Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière
Auvergne-Rhône-Alpes

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien Forestier (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDI à temps complet de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPFP (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 28 500 et 40 500 € bruts/an
<u>Résidence administrative :</u>	Massiac (15)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} février 2023

Présentation du CNPFP

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFP) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFP est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

Description du poste

Nous recrutons un technicien (H/F) en charge du développement forestier durable d'un territoire à cheval sur les départements du Cantal (Hautes Terres Communauté, Saint-Flour Communauté) et de la Haute Loire (Auzon Communauté, CC Brioude Sud Auvergne, CC des Rives du Haut Allier).

Le poste vise la mise en œuvre du contrat d'objectifs et de performances du CNPFP, à travers :

- la promotion des documents de gestion durable, l'instruction des PSG et des demandes de coupes,
- la vulgarisation de la gestion forestière (réunions collectives, conseils individuels, formations), avec l'appui de nos outils métiers (bioclimsol et IBP notamment),
- l'appui aux stratégies locales de développement : chartes forestières, projets de desserte et opérations groupées,



- la représentation du CNPF dans certaines instances locales : comités de pilotage Natura 2000, unités de gestion cerfs notamment.

Les missions de ce poste sont menées avec l'appui des équipes expérimentées de la Haute Loire et du Cantal, et peuvent également être connectées à des projets d'envergure régionale.

Profil recherché

Formation – expériences

- Technicien supérieur agricole, option productions forestières ou gestion forestière ;
- Maîtrise des outils informatiques **SIG** ;
- Maîtrise des logiciels de bureautiques : Word, Excel ;
- Diplôme technique ou universitaire français ou étranger de niveau équivalent.

Compétences et qualités requises

- Autonomie et organisation ;
- Goût et aptitude pour le travail de terrain ;
- Sens de la communication, capacité à vulgariser des connaissances ;
- Travail en équipe ;
- Force de proposition et curiosité ;
- Capacités rédactionnelles ;
- Permis B obligatoire.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 8€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de 1 à 2 jours par semaine au bout d'un an de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 50% ;
- Participation mutuelle à hauteur de 15€ par mois.

Personnes à contacter

- Philippe COUVIN, ingénieur responsable Haute-Loire : 06 62 25 32 36 - philippe.couvin@cnpf.fr
- Mme Isabelle GIBERT-PACAULT, responsable territoriale Cantal : 06 62 24 99 66 - isabelle.gibert-pacault@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **31 décembre 2022** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail, à destination de Mme la Directrice du CNPF Auvergne-Rhône-Alpes, aux adresses suivantes :

auvergnerhonealpes@cnpf.fr

philippe.couvin@cnpf.fr

isabelle.gibert-pacault@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le **6 janvier 2023, dans les locaux du CNPF à Massiac - Cantal** (Maison des Services de Hautes Terres Communauté – 6 rue Docteur Mallet).